

Comment la crise a accéléré l'implication des magasins de producteurs dans des projets de solidarité alimentaire ?

Le projet de Trame, « Pour des Magasins de producteurs Accessibles aux Publics Précaires et Isolés » a été retenu dans le cadre du plan « France Relance ». Trame et ses réseaux, l'AFIPAR et le Pôle Circuits courts Terre d'envies-CEGAR vont expérimenter comment faciliter l'accès à une alimentation issue de magasins de producteurs auprès de publics précaires (notamment des étudiant.e.s) et isolés de ces points de vente.

La crise sanitaire et économique a mis en exergue la difficulté pour certaines catégories sociales de Français.es d'accéder à des produits frais, locaux et de qualité. En 2020, plus de 8 millions de personnes se sont rendues dans une banque alimentaire, contre 5,5 millions en 2019¹. Selon le Cercle des Economistes, la moitié des jeunes adultes a désormais un accès limité ou incertain à la nourriture.² L'aide alimentaire dont dépendent de plus en plus de foyers provient en quasi-totalité d'inventus de supermarchés et de groupes agroalimentaires. Au-delà de l'impossibilité pour une large part de consommateur.rice.s de choisir véritablement leurs repas, les aliments qu'il.elle.s se procurent sont peu nutritifs et ne permettent pas de cuisiner des repas équilibrés et savoureux.

Trame lauréat du plan « France Relance »

Face à ce constat, Trame et ses réseaux de magasins de producteurs s'engagent ! Le plan « France Relance » propose une série de mesures pour soutenir le développement de projets territoriaux luttant contre la précarité alimentaire et visant à favoriser l'accès pour tous les Français.es à une alimentation locale de qualité. 6 millions d'euros ont été attribués à neuf associations nationales dans le cadre de la mesure « Alimentation locale et solidaire »³. Le projet « Magasins de producteurs Accessibles aux Publics Précaires et Isolés » (MAPP) porté par Trame,⁴ organisme de développement agricole et rural, est lauréat de cet appel à projet.



(1) Cité dans le [New York Times](#) en ligne, 16 avril 2021.

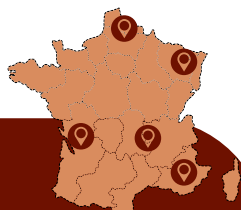
(3) Source : communiqué de presse du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

(2) Ibid.

(4) www.trame.org

Démultiplier des initiatives locales de magasins de producteurs

Dès avril 2021, Trame et ses partenaires - l'AFIPAR et le Pôle Circuits courts Terre d'envies-CEGAR ont débuté ce projet expérimental. D'une durée de six mois, son objectif est d'essaimer pour démultiplier des initiatives locales de magasins de producteurs pour rendre l'offre alimentaire accessible au plus grand nombre de personnes. 9 magasins de producteurs sont accompagnés pour développer leur accessibilité à des publics précaires (notamment des étudiant.e.s) et isolés des points de vente (financièrement, géographiquement, culturellement et socialement).

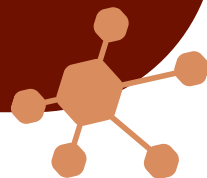


9 magasins de producteurs de 5 régions (Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Grand-Est et Auvergne-Rhône-Alpes) participent à cette expérimentation. Un accompagnement personnalisé va être proposé en fonction de l'environnement du point de vente et des besoins exprimés par chaque collectif de producteur.rice.s. Il se fera sur 1 ou 2 axes d'étude : un travail sur la perception des prix et/ou la pertinence des outils numériques dans l'accessibilité des publics éloignés.

Trame est une tête de réseaux et un centre de ressources en agriculture. Spécialisée autour des questions d'émergence et d'innovation dans les collectifs, l'association développe des actions autour de 4 champs : l'agroécologie et le climat, l'alimentation et les circuits courts, la bioéconomie et les externalités positives et l'accompagnement des transitions humaines et organisationnelles.

L'AFIPAR est une association régionale de formation et d'information des paysans et des ruraux. Elle accompagne notamment les collectifs de producteurs engagés en circuits-courts, en particulier les magasins de producteurs de Nouvelle-Aquitaine dans leurs projets de création et/ou de développement.

Le pôle Circuits Courts Terre d'envies-CEGAR a pour missions de favoriser l'échange d'expériences et de pratiques entre collectifs de producteurs en circuits courts et de les accompagner dans leur quotidien. Les magasins de producteurs de ce réseau sont principalement situés en régions Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est.



Deux types de publics visés : les agriculteur.rice.s et les personnes en situation précaire

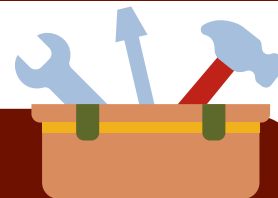
Les membres du projet se positionnent en intermédiaires entre les agriculteur.rice.s-producteur.rice.s et les publics éloignés des points de distribution en circuits courts. Le projet s'adresse d'une part aux associé.e.s des magasins de producteurs, et d'autre part aux étudiant.e.s, aux jeunes, aux familles monoparentales, aux personnes âgées, aux personnes actives éloignées géographiquement ou désintéressées sociologiquement et aux travailleur.euse.s pauvres qui ne consomment pas dans ces magasins.

Favoriser la rencontre entre acteurs de la solidarité et magasins de producteurs

Le projet a aussi pour ambition de rapprocher un certain nombre d'acteurs de la solidarité et des circuits courts. Sont ainsi associés les réseaux de magasins de producteurs des Hauts-de-France (AMPF), de Provence-Alpes-Côte d'Azur (RMPACA) et d'Occitanie (Boutiques Paysannes), ainsi que Réseau Civam, l'Union nationale des Groupements des Epiceries Sociales et Solidaires (UGESS), VRAC, le collectif TerritoireS à VivreS, l'Université de la Rochelle et l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture.

Mieux connaître les besoins alimentaires des publics précaires

Le projet MAPPI vise aussi à améliorer la connaissance des besoins et des freins de ces publics précaires et isolés vis-à-vis de l'alimentation locale et solidaire. En repérant des leviers d'actions au travers d'un recueil d'initiatives existantes sur plusieurs territoires français, MAPPI va sensibiliser et accompagner les collectifs d'agriculteur.rice.s en circuits courts dans une démarche d'élargissement de leur clientèle. Enfin, à travers différentes collaborations avec des structures concernées par cette problématique, comme par exemple le collectif du projet TerritoireS à VivreS, Trame ambitionne de faire émerger un projet structurant à l'échelle nationale.



Suite à l'analyse d'enquêtes consommateur.rice.s et de focus groupes de non-consommateur.rice.s, une boîte à outils à destination des magasins de producteurs sera construite et se composera d'un guide méthodologique, de fiche-recettes, d'un recueil d'expériences et d'outils numériques, d'un cahier des charges numérique au service de la vente à distance, de déroulés de formations, d'article(s) et d'une vidéo.

Concevoir des références méthodologiques et techniques

D'ici fin 2021, le projet MAPPI permettra de diffuser et de valoriser des références méthodologiques et techniques (pertinence de nouveaux outils numériques, conception d'une argumentation « prix », développement d'une synergie avec des acteurs locaux, etc.) auprès d'agriculteur.rice.s, d'organisations agricoles, d'institutions, d'acteurs de la jeunesse ou de la solidarité, et du grand public.

Pour en savoir plus :

Alexine JACQ

Chargée d'étude «Transitions alimentaires dans les territoires»

a.jacq@trame.org

Marion LESOURD

Chargée d'étude «Transitions alimentaires dans les territoires»

m.lesourd@trame.org

La force d'un groupe
Trame